

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME ET L'INDEXATION DES RENTES

Québec, le 26 mars 2010

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avons fait à pareille date l'an dernier, nous désirons vous faire part des résultats de la situation financière du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Le rendement de la caisse pour l'année 2009 s'établit à 15,52 %, dépassant largement notre cible et, pour une septième année consécutive, se situant au-dessus de la médiane de grandes caisses de retraite canadiennes. Sur une période de six ans, notre rendement de près de 6 % nous hisse dans le premier tiers de ce même univers de caisses de retraite.

Cela n'aura pas suffi à rétablir pleinement la capitalisation et la solvabilité du RRUQ. Dans le langage des experts, une des principales raisons réside dans le fait que la valeur du passif s'est accrue de façon plus importante que prévu, compte tenu de la faiblesse historique des taux des obligations canadiennes à long terme.

Les rendements obtenus sur les marchés des actions auront quand même permis, au 31 décembre 2009, de maintenir une bonne santé financière pour notre caisse de retraite, mesurée particulièrement par son taux de capitalisation qui se situe à 95 %. Les probabilités de se retrouver avec un problème sérieux sont donc sous contrôle. Nous nous en réjouissons à l'heure où des régimes à prestations déterminées comme le nôtre se terminent ou subissent des diminutions de bénéfices.

Le Comité de retraite a pris la décision de suspendre à nouveau pour la prochaine année l'indexation de la portion de rente acquise pour le service (années de participation) après 2004; elle sera versée de façon rétroactive pour la période (de deux ans) comprise entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2011 lorsque le niveau de la réserve le permettra. L'indexation des rentes pour le service avant le 1^{er} janvier 2005 est garantie et n'est pas affectée par la situation financière du Régime.

Nous vous rappelons que l'indexation des rentes se fait à la date anniversaire de la retraite. Les taux d'indexation qui seront accordés en 2010, à compter du 1^{er} juillet, seront les suivants :

- Rente pour le service acquis avant le 1^{er} janvier 2005 : 0,4 % (IPC)
- Rente pour le service acquis à compter du 1^{er} janvier 2005 : 0 % (IPC moins 3 %)

Pour obtenir plus de détails sur les résultats de l'année 2009, nous vous invitons à participer aux assemblées annuelles auxquelles vous serez bientôt convoqués, et à consulter le rapport annuel qui sera publié à la mi-mai..

Source :

Richard Laflamme, Directeur général
Régime de retraite de l'Université du Québec
Téléphone : 418 654-3850

Profil

LE RRUQ est un régime à prestations déterminées. Il s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec. Au 31 décembre 2009, il était composé de 2 675 retraités, 1 241 ex-participants et 8 200 participants actifs, pour un total de 12 116 participants. L'actif s'élevait à 2,156 milliards de dollars.